



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Brieuc, le 8 avril 2024

BULLETIN VIGILANCE ORANGE VAGUES-SUBMERSION

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le littoral du département des Côtes-d'Armor en vigilance Orange "Vagues-submersion" le mardi 9 avril de 6h00 à 9h00.

Qualification de l'événement et évolution prévue

Une dépression nommée PIERRICK se présente en entrée de Manche, proche du nord Finistère dans l'après-midi du lundi 8 avril puis circule le long des côtes sud de l'Angleterre, engendrant des vents violents et un risque de vagues-submersion.

Pour le département des Côtes-d'Armor, sont attendues des vagues de 4 à 5 mètres nécessitant une vigilance particulière en raison de la conjugaison de fortes vagues côtières et de coefficients de marées en hausse (112 pour le mardi matin autour de 08h30).

Les plus forts déferlements pourront localement provoquer des franchissements de paquets de mer, ainsi que des submersions sur les zones basses et vulnérables du littoral où une érosion supplémentaire de secteurs déjà fragiles pourra être observée.

Conseils relatifs au risque de submersion marine :

- Se tenir informé et vérifier son kit d'urgence ;
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés ;
- Ne pas prendre la mer ;
- Ne pas pratiquer d'activité nautique ;
- S'éloigner des côtes et des estuaires ;

Conseils relatifs aux fortes rafales de vent :

- Prendre garde aux chutes d'objets ;
- Porter une attention particulière aux événements et rassemblements prévus aujourd'hui et le cas échéant, les limiter ;
- Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours ;

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent ;
- Ne pas intervenir sur les toits.

Autres conseils de comportement :

- Se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau et des plages ;
- Se tenir informé.